



## Espace naturel sensible de Villeperdrix

### Compte-rendu du comité de gestion – 08 septembre 2017

Présents		
BIENAIME David		Pnr des Baronnies provençales
ESCOFFIER Emmanuel		Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
EYSSERIC Daniel		Fédération départementale de la chasse de la Drôme
FRANCK Jean-Claude		Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et le Développement des Activités culturelles (ASPDA)
FRANCK Gisèle		Commune de Villeperdrix - Commission ENS
GRANDIN Daniel		Moniteur Canyon
HOUSSIN Pierre		Vautours en Baronnies
JEANNIN Roger		Conseil départemental de la Drôme – service sports de nature
LEBELLEC Laure		Commune de Villeperdrix - Commission ENS
LOPES-CARDOZO Ernst		Bureau des Guides des Baronnies
MAILHE Joël		Commission ENS
MALONE Rhéa		Conseil départemental de la Drôme – service ENS
MASSE Yannick		Bureau des Guides des Baronnies
MOSCATELLO Franck		Association Départementale de l'Économie Montagnarde
NARBOUX Dominique		Commune de Villeperdrix – maire - Commission ENS
NIVON Jacques		Commune de Villeperdrix - Commission ENS
PERROUSE Michel		Commune de Villeperdrix - Commission ENS
PONÇON André		Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes
RAYMOND Vincent		AAPPMA La Gaule de l'Eygues et de l'Oule
SCHAPER Raymond		Conseil départemental de la Drôme – service sports de nature
SOUVIGNET Gaëlle		Conseil départemental de la Drôme – service ENS
THOMINE Sophie		Vautours en Baronnies
TRAVERSIER Julien		AAPPMA La Gaule de l'Eygues et de l'Oule
USCLAT Jean-Claude		Office national des forêts Drôme
VANHULLE Lionel		
Excusés		
LE DREAU Boris		Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale
POIRIER Philippe		Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Drôme
SALIN Olivier		AAPPMA La Gaule de l'Eygues et de l'Oule
Contact		
RAYMOND Vincent		Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes Le Rouveyret - 07200 VOGÛE Tél. 04 75 36 32 30 Fax. 04 75 36 32 38 Email : vincent.raymond@espaces-naturels.fr

*Les remarques et les discussions s'organisent entre autre autour des diapositives projetées lors de la réunion (cf. annexe)*

### Contexte - objectifs de la réunion

- ➔ Dans la poursuite de la démarche d'élaboration du plan de gestion de l'ENS de Villeperdrix, la commune, avec l'appui technique du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, a réuni le comité de gestion afin d'échanger et de valider le plan d'actions proposé pour la préservation et la valorisation de l'ENS.

### Rappels sur la politique ENS et le plan de gestion

- ➔ Le Département de la Drôme est la collectivité compétente pour la mise en œuvre de la politique des Espaces naturels sensibles avec 2 grands objectifs : préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels, des usages liés et aménager ces espaces pour être

ouverts au public. Le Département a souhaité encourager les collectivités locales dans cette dynamique en apportant un appui financier et technique à la préservation et la valorisation d'espaces remarquables locaux. On parle alors d'ENS local, ce qui est le cas pour Villeperdrix.

- Chaque ENS doit être doté d'un « plan de gestion » regroupant le diagnostic du site, les enjeux et objectifs de gestion et le plan d'actions. Il s'agit donc du document de référence partagé pour le site, et élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs du site.

## Echanges autour des enjeux/objectifs/actions

*(Les éléments de discussion sont rapprochés en fonction des grands objectifs)*

### Objectif A : Maintenir et favoriser les conditions propices à la nidification des grands rapaces et autres oiseaux remarquables

- Les actions en faveur du maintien des milieux ouverts et de la présence des troupeaux (lien projet de redéploiement pastoral) permettent d'atteindre cet objectif.
- La Perdrix rouge, présente dans les Baronnies provençales, est une espèce vulnérable, dont les populations sont en déclin. Au-delà de l'aspect patrimonial de l'espèce, elle constitue une proie intéressante pour plusieurs espèces à très forts enjeux dans les Baronnies (Aigle royal, Faucon pèlerin, Hiboux grand Duc...). L'action de restauration d'une population naturelle de Perdrix rouge sur l'ENS a donc du sens.

### Objectif B : Conserver les richesses du ruisseau Léoux et zones humides associées

- Les gorges du Léoux sont fréquentées par des personnes individuelles (baignade, promenade...), par les prestataires de guidage et par d'autres usagers (pêcheurs, chasseurs...). Cette fréquentation est assez sectorisée (avec une forte concentration des « baigneurs » sur la partie aval). Une fréquentation croissante de ces gorges est reconnue, pouvant entraîner un impact sur les milieux et des conflits d'usages. Il est également signalé l'importance du ruisseau pour les populations de truite fario et les éventuels impacts de cette fréquentation, tout en sachant qu'il reste difficile de quantifier précisément quelle fréquentation (type, niveau, etc.) est impactante.
- Les prestataires de guidage sont conscients des enjeux autour du Léoux et souhaitent s'impliquer dans une gestion raisonnée de cet espace. Ils font part de leur sensibilité environnementale et leur souhait de trouver des accords collectifs.
- Il est proposé une gestion de cette fréquentation dans le cadre de la concertation et de la voie contractuelle. Le Département de la Drôme (service sports de nature) continue à apporter un appui aux communes de Villeperdrix et Saint-May, notamment comme support de médiation, afin de trouver les meilleures solutions.
- Un groupe de travail rassemblant les principaux acteurs concernés par le Léoux (communes, Département, prestataires de guidage, pêcheurs...) se mobilisera pour échanger et trouver des accords.
- Les hébergeurs locaux sont des relais d'informations pour les touristes locaux. Leur sensibilisation à limiter la promotion / communication sur le site du Léoux est importante.

### Objectif C : Restaurer et entretenir les milieux ouverts au sein de la mosaïque d'habitats

- Les enjeux liés aux milieux ouverts sur l'ENS sont intimement liés au projet de redéploiement pastoral sur la commune, puisque le pâturage garantit le maintien des habitats de pelouses à forts enjeux sur le site. Ces enjeux de milieux ouverts du site ENS sont à intégrer avec les autres milieux ouverts de Villeperdrix, dans cette logique globale de déploiement pastoral sur la commune.
- Au regard des fortes complémentarités entre le projet de redéploiement pastoral et le maintien d'enjeux forts sur Villeperdrix (grands rapaces, milieux ouverts, développement

local...), une action de soutien/incitation des propriétaires privés à intégrer un outil foncier (association foncière pastorale) permettant le déploiement pastoral et la gestion collective de leur terrain semble intéressante à intégrer dans le plan d'actions.

#### **Objectif D : Conserver des boisements et arbres remarquables**

- L'ONF précise qu'un état des lieux précis de la forêt sur les parcelles communales soumises au régime forestier va être réalisé, permettant notamment de cibler les arbres remarquables.
- Pour les autres secteurs, un inventaire de ces arbres remarquables semble pertinent.

#### **Objectif E : Favoriser la connaissance, la mise en valeur et l'appropriation du site par et pour les différents publics**

- Certains participants regrettent que le sentier du Léoux ne soit plus utilisable. Même si il doit rester « interdit d'accès » à l'heure actuelle au regard des problèmes de sécurité au public, une restauration de ce sentier (assiette du sentier, etc.) pourrait être envisagée, en complémentarité d'un projet de restauration du canal avec l'ASA du Canal de Villeperdrix.
- L'affichage de l'arrêté municipal sera repris et repositionné (jonction de la route par exemple) pour mieux guider les randonneurs.
- Le respect d'une charte graphique commune permettrait une meilleure harmonisation des différents médias et mobiliers à développer autour du site, mais aussi à l'échelle de la commune.
- Il est rappelé l'importance de mener une réflexion sur le devenir du bâtiment de l'ancienne école de Léoux, qui représente une structure (« centre de gravité ») pouvant être valorisée en lien avec l'ENS, les activités autour des Vautours, etc.
- Le périmètre du site ENS n'est pas définitif et peut évoluer en fonction des enjeux. Il n'est pas envisagé de le retravailler à l'heure actuelle mais une fois la réflexion engagée sur la commune de Saint-May (lien avec partie basse des gorges du Léoux).
- La création d'une zone de préemption (permettant de renforcer la maîtrise foncière publique de l'ENS) est une démarche simple et pouvant être rapide à mettre en place. Sur Villeperdrix, sa mise en place ciblera en priorité les parcelles privées actuelles de l'ENS (cette zone de préemption pouvant être déployée hors périmètre ENS).

#### **Proposition d'actions - programme 2018**

- Le chantier de restauration des milieux sera réalisé si possible sous la forme d'un chantier participatif. Il peut faire appel à la population locale, des éco-volontaires, des chantiers-écoles...
- La commune souhaite poursuivre le partenariat avec le Cen Rhône-Alpes dans l'appui technique à la mise en œuvre des actions.
- Il est souligné l'importance de l'appui financier du Département de la Drôme, garant de la politique ENS, car aucune piste de co-financement pour 2018 n'a été trouvée.

#### **Points divers**

- Certaines actions du plan de gestion sont, à l'heure actuelle, proposées comme des « grandes intentions » et nécessitent la mobilisation des acteurs afin de trouver les modalités précises de mise en œuvre. Il est donc rappelé l'importance de la participation des acteurs locaux dans la vie du projet.
- Dans le plan d'actions, la maîtrise d'ouvrage doit être précisée dans les fiches actions. Des coûts (estimatifs, prévisionnels) pourront être proposés.
- Il est rappelé que la commune n'est pas tenue d'être le seul maître d'ouvrage de toutes les actions autour de l'ENS. Plusieurs actions peuvent être mises en place (et le sont déjà pour

certaines) par d'autres organismes (exemple des actions autour du Gypaète barbu par Vautours en Baronnies, des suivis piscicoles par la fédération de pêche, etc.).

- Le site Natura 2000 « ZPS Baronnies gorges de l'Eygues » ne couvre pas en totalité l'ENS (la partie gorge du Léoux n'est pas inclus dans la ZPS).
- La fréquentation du site dans son ensemble n'a pas augmenté depuis la création de l'ENS.
- Les panneaux d'informations installés au niveau des gorges du Léoux sont appréciés par les acteurs et le public local. Ils pourront être retravaillés en fonction des choix d'informations et messages à faire passer.

**Merci à tous pour votre participation**

**Programme réalisé avec le soutien de**

